

ÉVENTUELLES PERTURBATIONS DES ÉPREUVES DU BEM ET DU BAC
LA LOI SERA APPLIQUÉE "RIGOUREUSEMENT"

Page 5

PRÉPARATION DU CHAN 2022

**BOUGHERRA
RETIENT 30
JOUEURS POUR UN
TOURNOI AMICAL
EN ALGÉRIE**

Page 16

ISSN : 1112-7449
MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4518 | Mercredi 1^{er} juin 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

TRANSPORT URBAIN
ET SAISON ESTIVALE

**L'ETUSA MET
EN PLACE
UN PROGRAMME
SPÉCIAL-ÉTÉ**

Page 16

**LES CITÉS UNIVERSITAIRES MISES À LA DISPOSITION
DES FAMILLES À FAIBLE REVENU**

LE DÉCOLLAGE DU TOURISME EST L'AFFAIRE DE TOUS

Page 5



PRODUITS ALIMENTAIRES PÉRISSABLES

**PROGRAMME
DE CONTRÔLE
SPÉCIAL-ÉTÉ**

Page 5



ANCIEN MINISTRE ET PORTE-PAROLE
DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

**DÉCÈS DE BELAÏD
MOHAND OUSSAÏD**

Page 3



5

morts déplorés dans un accident de la route au sud de Tamanrasset.

11

localités mostaganémoises ont vu leur AEP renforcée.

257

Casques bleus ont trouvé la mort au Mali depuis l'année 2013.

Smaïl Yabrir signe son premier recueil de nouvelles

Dans son premier recueil de nouvelles intitulé *Tels des esprits affables qui murmurent*, édité par le département de la culture de Sharjah aux Émirats arabes unis, le romancier Smaïl Yabrir présente douze nouvelles abordant différents sujets de la vie, passant du comportement des individus, à l'amour, la beauté, l'histoire ou encore la vie sociale. Dans les textes *Direction de la vie* et *Un fantôme qui tient compagnie au vent*, l'auteur revient sur un moment historique lié au processus d'édification de l'État algérien et du recouvrement de sa souveraineté nationale, tandis que dans le texte *La voix du monsieur*, il évoque le drame du favoritisme qui domine la vie publique. Romancier, poète et dramaturge, Smaïl Yabrir, né en 1979, a publié ses deux premiers recueils de poésie *Premiers rituels* et *L'exercice* en 2008 avant de publier son premier roman *Yamonda*. Il est également l'auteur de *Le testament d'un sot* primé au Soudan, de *Maoula eL Hayra*, prix Mohamed Dib, et d'autres recueils de poésie et textes dramaturgiques dont *Aâtacha* et *Le narrateur dans le conte*, primé aux Émirats arabes unis.



Annaba bientôt dotée d'un hôpital des urgences médico-chirurgicales



Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé qu'un hôpital des urgences médico-chirurgicales sera "prochainement" ouvert dans la wilaya d'Annaba. Présidant les journées médico-chirurgicales organisées au CHU Salim- Zmirli consacrées aux traumatismes et fractures, Benbouzid a fait part de sa visite "prochaine" à la wilaya d'Annaba durant laquelle il présidera l'inauguration "d'un hôpital des urgences médico-chirurgicales d'une capacité de 140 lits". Il a également cité les hôpitaux des urgences médico-chirurgicales réalisés dans plusieurs régions du pays, notamment ceux dans les grandes agglomérations, mettant l'accent sur la nécessité d'en améliorer les prestations. Le ministre a souligné l'importance de la formation en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, relevant que la réforme du système sanitaire était devenue "une nécessité impérieuse au regard de l'importance accordée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune au secteur à travers les dispositions prises en vue d'améliorer et moderniser les prestations offertes au citoyen".

Un million d'emplois créés dans le secteur de l'artisanat

Le secteur de l'artisanat et des métiers a contribué à la création de plus d'un million d'emplois à l'échelle nationale, a révélé un responsable auprès du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Soulignant l'"important rôle de ce secteur dans le développement de l'économie nationale, outre son rôle dans la préservation du patrimoine culturel", il a affirmé "l'intérêt crucial accordé par le ministère de tutelle pour son développement et la levée de tous les obstacles et difficultés auxquels font face les professionnels du secteur". Le responsable a cité parmi les plus importantes difficultés que la tutelle s'emploie à aplanir, le problème de commercialisation des produits artisanaux, et l'encouragement des jeunes à investir dans ce domaine. "Il est temps d'offrir au secteur national de l'artisanat, toutes ses chances de contribuer au développement de l'économie nationale, grâce à ses produits de haute qualité", au lieu de "limiter son rôle à la protection du patrimoine culturel et de l'identité nationale" a, pour sa part, soutenu le président de la Chambre nationale d'artisanat, Mohamed Chenoufi.

D
I
X
I
T

Mohamed Bouslimani

"Il sera procédé à la création d'un réseau de journalistes algériens en vue de protéger l'environnement et les énergies renouvelables, à même de contribuer à la sensibilisation à l'impérative transition énergétique."

Des détenus forcent la porte de leur cellule pour sauver leur... gardien

Le gardien, affalé sur une chaise, est victime d'un malaise cardiaque. Les détenus menottés, qui se trouvaient à 8 dans une cellule grillagée, ont d'abord tenté d'appeler à l'aide avant de décider d'enfoncer la porte. Conscient du danger de cette action, l'un d'entre eux a expliqué qu'ils avaient - peur - sachant que des gardiens - allaient arriver des armes pointées sur [eux] -. Malgré tout, les détenus se sont approchés du gardien et ont constaté qu'il n'avait pas de pouls et ont commencé à crier et à frapper aux portes pour attirer l'attention. Aucun des détenus n'a essayé de s'échapper du tribunal.

Un lapin abandonné dans un aéroport, pris pour une... bombe

C'est une technicienne de surface qui a découvert un sac abandonné dans les toilettes de l'aéroport d'Adélaïde. Des policiers sont arrivés sur les lieux et, craignant le pire, ont appelé des experts en explosifs. Après avoir inspecté le sac abandonné, ces derniers y ont découvert un carton avec... un lapin nain mâle. Le petit animal a été remis à la Société royale pour la prévention de la cruauté envers les animaux.

DÉCOLLAGE ÉCONOMIQUE

Boughali met en avant le rôle des collectivités locales

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a mis en avant, mardi à Alger, le rôle important des collectivités locales pour opérer le décollage économique...

PAR LAKHDARI BRAHIM

Boughali a appelé les élus locaux à adhérer au processus du renouveau national. Dans une allocution prononcée à l'occasion d'une journée parlementaire organisée par le groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN) sur "Le Code de la commune et de wilaya: entre réalité de gestion et ambitions du décollage économique", M. Boughali a rappelé "le rôle des collectivités locales pour opérer le décollage économique", soulignant que "la base de tout processus de construction est la commune, étant le socle du renouveau, puis la wilaya, en tant qu'espace territorial qui définit les priorités du développement. La commune est l'institution la plus proche du citoyen et se veut un moyen important de participation sociale et de démocratie participative. Elle tend à mettre en exergue le rôle de la société civile et son adhésion au processus de développement. Pour toutes ces considérations, il demeure impératif de lui accorder l'intérêt qu'elle mérite, d'élargir ses prérogatives dans le souci d'étendre le cercle de partage direct, étant l'objectif principal pour réaliser le décollage économique escompté". Il a rappelé que "l'approche globale du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à consacrer l'État de droit et jeter les bases de la bonne gouvernance aux niveaux central et local, a porté, en premier lieu, sur l'achèvement de l'édification institutionnel en



s'appuyant sur la volonté libre et souveraine des citoyens dans le renouvellement des assemblées élues, tout en veillant à bannir toutes les formes de corruption et encourager les compétences universitaires et les jeunes compétences". Cette approche reposait en second lieu sur l'ouverture de chantiers de révision et d'adaptation des mécanismes et textes législatifs et réglementaires régissant les modes de gestion, et la révision de l'organisation territoriale du pays, à travers la création de nouveaux mécanismes pour atteindre les objectifs de la relance économique dans le cadre du développement local global et durable. A cet effet, Boughali a souligné la nécessité pour la commune et la wilaya, en leur qualité de structures de base pour la pratique de la démocratie participative, "à renforcer leurs capacités, à écouter les préoccupations des citoyens, et à améliorer les méthodes de réponse à leurs aspirations à la faveur d'une vision réaliste adaptée aux capacités offertes, en faisant

preuve de transparence et d'équité". Il a appelé les élus locaux "à adhérer au processus de renouveau national auquel aspire le peuple. Les espoirs sont fondés sur vous pour opérer le changement escompté et vous êtes en mesure de le faire, en tant que représentants de la conscience et de la voie de la Nation". M. Boughali a en outre souligné "l'impératif de confier la gestion à un élément compétent, en lui assurant accompagnement et protection ainsi qu'un climat favorable à l'accomplissement de sa mission pour passer de la gestion traditionnelle à la gestion innovante et créatrice de richesses". Il a estimé que "l'amélioration du cadre de vie du citoyen est l'une des priorités s'inscrivant dans une stratégie judicieuse pour l'élaboration de plans de développement basés essentiellement sur la gestion des programmes et des objectifs et plaçant le citoyen au centre des préoccupations".

L. B.

JOURNÉE PARLEMENTAIRE SUR LE CODE COMMUNAL ET DE WILAYA Élargir les prérogatives de l'élu local et décentraliser la gestion

PAR RACIM NIDAL

Les participants à une journée parlementaire sur "Le code communal et de wilaya: réalité de la gestion et ambitions de la relance économique" ont appelé, mardi à Alger, à élargir les prérogatives de l'élu local et à décentraliser la gestion, en accélérant la promulgation de la nouvelle loi des collectivités locales. Dans leurs recommandations sanctionnant les travaux de cette Journée parlementaire organisée par le Groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN) à l'Assemblée populaire nationale (APN), les participants ont mis l'accent sur "la nécessité d'élargir les prérogatives de l'élu local et de décentraliser la gestion, tout en accélérant la promulgation des nouveaux codes communal et de wilaya pour optimiser la performance des structures publiques, améliorer leur rentabilité, moderniser les collectivités locales et renforcer les capacités des

élus". Les participants ont insisté sur l'impératif d'alléger le contrôle administratif sur les collectivités locales, d'assurer un climat favorable à l'élu et de lui permettre de prendre la décision exécutive, en prévoyant des mécanismes de protection. Ils ont appelé également à la dépenalisation des actes de gestion et à faire en sorte que la décision de suspension conservatoire suite à une poursuite judiciaire soit émise exclusivement par l'autorité centrale et puisse faire l'objet de recours devant la justice administrative. L'accent a également été mis sur la nécessité d'adapter les textes de loi aux mutations socioéconomiques, d'associer les questions de développement local à la diversité des richesses, aux spécificités et capacités de chaque commune et de chaque région, et de renforcer les prérogatives des élus en matière de fiscalité locale. Les participants ont insisté dans leurs recommandations sur "l'amélioration des modalités de gestion du Fonds de garantie et de soli-

darité des collectivités locales pour une distribution équitable de ses ressources, ainsi que l'importance d'élaborer un cadre juridique aux communes pour qu'elles puissent s'engager dans l'investissement, contracter des crédits et établir des partenariats économiques". Ils ont également mis l'accent sur "la formation continue des élus et des fonctionnaires des mairies à travers la mise en place d'un programme de formation visant l'amélioration du service public et de la gouvernance". Intervenant à l'occasion, le secrétaire général du parti du Front de libération nationale, Abou El Fadhl Baadji a recommandé "la révision du code communal et de wilaya de manière à élargir les prérogatives de l'élu local dans le cadre de la consécration de la décentralisation et l'activation de l'esprit d'initiative conformément aux démarches entreprises pour jeter les fondements d'une Algérie nouvelle."

R. N.

ANCIEN MINISTRE
ET PORTE-PAROLE DE LA
PRÉSIDENTE DE LA
RÉPUBLIQUE

Décès de Belaïd Mohand Oussaïd

L'ancien ministre conseiller à la communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, Belaïd Mohand Oussaïd, est décédé mardi à l'âge de 75 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Le défunt qui a débuté son parcours en tant que journaliste à la Télévision algérienne, a occupé plusieurs postes de responsabilité tout au long de sa carrière professionnelle.

Directeur général respectivement du quotidien *Echaâb* et de l'agence *Algérie presse service* (APS), le défunt s'est vu également confier le poste de directeur du Centre algérien de l'information et de la culture à Beyrouth (Liban) avant d'être désigné ambassadeur d'Algérie à Bahreïn. Il a occupé aussi les postes de porte-parole officiel du ministère des Affaires étrangères et de représentant de l'Algérie auprès de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), puis ministre de la Communication. Fin décembre 2019, le défunt a été désigné ministre conseiller à la Communication, porte-parole officiel de la présidence de la République. Par ailleurs, le défunt a présidé, pendant plusieurs années, le Parti de la liberté et de la justice (PLJ) et s'est porté candidat pour l'élection présidentielle de 2009.

PROMOTION DU SPORT
EN MÉDITERRANÉE

Séminaire international sur le rôle des agences de presse régionales

Les travaux du séminaire international sur le rôle des agences de presse régionales dans la promotion du sport en Méditerranée, organisé par l'agence *Algérie Presse Service* (APS) en collaboration avec l'Alliance des agences de presse méditerranéennes (Aman) et le Comité d'organisation des JM (COJM), ont débuté mardi à Oran. Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a présidé, en compagnie du commissaire de la 19^e édition des Jeux Méditerranéens, Mohamed-Aziz Derouaz, et du directeur général de l'APS, Samir Gaïd, la cérémonie d'ouverture de cette rencontre, organisée à quelques semaines du coup d'envoi de l'édition Oran-2022 des JM.

Au programme de ce séminaire, figurent des communications qui seront animées par les chefs de rédaction et responsables de plusieurs agences méditerranéennes sur le rôle de la presse dans la promotion des manifestations sportives.

R. N.

19^e ÉDITION DU DJAZAGRO Le grand retour des professionnels étrangers

"Djazagro a repris cette année son format classique", indique au micro de la chaîne 3 de la Radio algérienne le coorganisateur de la 19^e édition Nabil Bey Boumerzak, faisant allusion au salon inauguré lundi à la Safex, c'est à dire dans sa dimension internationale avec pour ambition d'accueillir 20.000 opérateurs. Réservé exclusivement aux professionnels de l'industrie agroalimentaire, le Salon connaît une forte présence de l'Italie, de la France et la Turquie, la participation de l'Allemagne et l'Arabie saoudite, entre autres pays exposants venus globalement de 25 pays. Le Salon constitue aussi l'opportunité à ces opérateurs d'exposer leurs innovations et l'occasion de signer des conventions entre participants. "La vraie nouveauté sur l'ensemble des process et d'emballage constitue le point fort de cette édition qui contribue à l'industrialisation de l'Algérie et la transformation de sa production", fait savoir Chantal Delamotte, directrice du Salon, ajoutant que "l'occasion est de montrer l'évolution de matériel qui peut faciliter la production et aider aussi les opérateurs algériens à la recherche d'une amélioration de leurs productions, soit pour tourner celles-ci vers l'export." La 19^e édition de ce Salon professionnel de la production agroalimentaire, Djazagro, s'est ouverte avec la participation de 500 exposants venus de 25 pays.

MÉDICAMENTS D'ONCOLOGIE, HÉMATOLOGIE ET MALADIES RARES La liste des attributions de l'appel d'offres publiée aujourd'hui

Le ministère de la Santé a annoncé, mardi dans un communiqué, que l'exploitation de l'appel d'offres "AONIO 07 2021" relatif aux médicaments englobant l'oncologie, l'hématologie et les maladies rares enregistrés en Algérie a été clôturée par la Pharmacie centrale des hôpitaux et que la liste des attributions définitives sera publiée aujourd'hui. "Le ministère de la Santé informe que la Pharmacie centrale des hôpitaux a clôturé l'exploitation de l'appel d'offres dédié aux médicaments enregistrés en Algérie englobant l'oncologie, l'hématologie et les maladies rares", affirme le communiqué du ministère. Pour ce qui est de "la liste des attributions définitives", elle sera publiée le 1^{er} juin de l'année en cours sur le site de la PCH, ainsi que dans la presse, précise le ministère de la Santé, soulignant que ces attributions se feront conformément à l'appel d'offres lancé par la PCH en septembre 2021.

R. E.

INTOX SUR UNE ÉVENTUELLE PÉNURIE EN BLÉ L'État apporte un ferme démenti

Des rumeurs infondées sur une éventuelle pénurie en blé ont circulé récemment sur les réseaux sociaux et la toile.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

En réponse, le ministère de l'Agriculture a démenti ces informations en rappelant que le stock en blé est suffisant jusqu'à fin 2022. Ces informations "infondées" ont commencé à semer le doute sur la capacité de l'État à stocker son blé. Le ministre de l'Agriculture a tenu à rappeler sur le site officiel de son département que "l'Algérie peut satisfaire ses besoins en blé et qu'elle a dégagé à cet effet un stock de sécurité suffisant pour terminer l'année 2022". Cette effusion de "fake news" au moment même où l'Algérie entreprend de réduire sa dépendance céréalière progressivement du marché international, cache mal les nuisances de certaines parties pour semer la discorde et du coup déstabiliser les efforts de l'État entrepris dans ce secteur névralgique. Il faut noter à ce propos que le stock dans les silos s'élève à 44,5 millions de quintaux, un indice largement réconfortant par rapport à certaines années où ces capacités ne dépassaient les



20 millions de quintaux. Si les besoins de l'Algérie actuellement sont de 11 millions de tonnes, c'est que cette facture a baissé selon Abdelhafidh Henni qui souligne que "le blé était acheté à raison de 80 % des importations mais actuellement cette facture ne représente que 60 % des achats à l'import". Sur ce sujet qui veut créer une polémique autour des chiffres, le premier responsable du département agricole précise que "l'Algérie confortera cette année une bonne production agricole suite à une pluviométrie qui a commencé le mois de mars" et l'on s'attendra avant juin à une

relative stabilité des capacités productives surtout avec l'extension des terres dédiées à la céréaliculture depuis le début de cette année. A considérer également que l'État dispose de 2,9 millions d'hectares qui seront exploitées au fur et à mesure selon un plan gouvernemental à terme. Pour ne pas dépendre de l'importation, l'État continuera de subventionner le blé à l'achat où les producteurs locaux peuvent vendre le blé dur à 6.000 DA le quintal, le blé tendre à 5.000 DA et l'orge à 3.400 DA.

F. A.

COMMISSION MIXTE ALGÉRO-TUNISIENNE DE COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE Tenue d'une réunion à Alger

PAR RANIA NAILI

La réunion de la commission mixte algéro-tunisienne de coopération dans le domaine de l'Énergie et des Mines s'est tenue, mardi à Alger, sous la présidence du ministre du secteur, Mohamed Arkab, et de son homologue tunisienne, Neïla Noura Gongi. Cette commission, qui se tient dans un contexte marqué par l'évolution positive des relations entre l'Algérie et la Tunisie et la volonté de développer la coopération dans le domaine de l'énergie et des mines, comprend des représentants des ministères algérien et tunisien de l'Énergie et des Mines et de sociétés du secteur. Dans une déclaration à la presse en marge de cette réunion, M. Arkab a affirmé que la réunion a permis de faire le point sur le niveau de la coopération dans le secteur et de dresser un bilan de ce qui a été accompli depuis la première réunion de la commission, tenue à Tunis en 2018.

Au cours de cette réunion, un "procès-verbal d'entretiens de coopération dans le domaine de l'énergie et des mines a été signé pour un échange d'expériences et de connaissances entre les deux parties dans les domaines des hydrocarbures, de l'électricité, des mines, de l'exploitation et de la transformation du phosphate et des énergies renouvelables", a précisé le ministre, ajoutant que les "deux parties s'emploieront à mettre en œuvre ce qui a été convenu sur le terrain dans les meilleurs délais". M. Arkab a également souligné que l'Algérie, sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, "accompagne et soutient l'État tunisien", évoquant dans ce cadre la coordination avec la partie tunisienne pour répondre à ses besoins énergétiques pour passer un été "dans les meilleures conditions." Pour sa part, la ministre tunisienne de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines a estimé que cette réunion représente "une

opportunité pour réaffirmer la qualité des relations entre les deux pays", exprimant "la ferme volonté et détermination de consolider la relation bilatérale dans le domaine de l'énergie et des mines". Mme Gongi a, en outre, affirmé la volonté de la partie tunisienne de consolider la coopération dans le domaine de l'électricité, à travers le développement des raccordements au réseau électrique et leur extension jusqu'en Libye. Quant au gaz naturel, la ministre a rappelé le contexte mondial qui a impacté la situation économique en Tunisie en termes d'approvisionnement du marché local. Lors de cette réunion, les entretiens entre les deux délégations ont porté sur les domaines des énergies renouvelables, de la transition énergétique et de l'échange maîtrisé et contrôlé des produits pétroliers comme le gaz de pétrole liquéfié (GPL) au niveau des zones frontalières.

R. N.

SCOLARISATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES Un facteur fondamental de réinsertion

PAR RAYAN NASSIM

La scolarisation dans les établissements pénitentiaires est un "facteur important" de réinsertion des détenus après avoir purgé leur peine, a indiqué mardi à Bou-Saâda le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de réinsertion, Essaid Zerb. L'objectif de la scolarisation dans les établissements pénitentiaires est de "réduire et d'insérer les détenus, développer leurs capacités et compétences personnelles, hisser continuellement leur niveau intellectuel et moral et cultiver leur sens de la responsabilité, mais aussi leur donner l'envie et le

goût de vivre en société dans le respect de la loi", a précisé le même responsable au cours de l'examen d'évaluation du niveau des détenus de l'établissement de réinsertion de Bou-Saâda. L'enseignement transmis aux détenus vise également à "les préparer à la période qui survient après leur libération", a indiqué M. Zerb, précisant que dans ce cadre le ministère de la Justice a mobilisé tous les moyens matériels et humains en vue de développer l'enseignement dans les établissements pénitentiaires, y compris dans les nouveaux établissements construits selon les normes internationales en matière de respect et de promotion des droits de l'Homme à travers

leur dotation d'espaces pour l'enseignement et la formation. Le DG de l'Administration pénitentiaire et de réinsertion a rappelé qu'au titre de l'année scolaire 2021-2022, 28.884 prisonniers scolarisés à distance à l'échelle nationale passeront l'épreuve de niveau dans 138 établissements pénitentiaires agréés comme centres d'examen, sous la supervision de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD). Selon Essaid Zerb, 6.399 détenus sont inscrits dans les classes d'alphabétisation et 41 autres dans l'enseignement supérieur dans le cadre du régime de semi-liberté. Dans le cadre de la coordination avec les

différentes instances de l'État pour la réinsertion des détenus après leur libération, 1.933 détenus libérés ont bénéficié de micro-crédits au titre de la coopération avec l'Agence nationale de gestion des micro-crédits, et 349 autres ont bénéficié de micro-projets en collaboration avec l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade). L'administration pénitentiaire coopère avec 240 associations dont 14 associations nationales à leur tête les Scouts musulmans algériens, l'association algérienne d'alphabétisation "Iqra" et des associations culturelles, sportives et caritatives.

R. N.

LES CITÉS UNIVERSITAIRES MISES À DISPOSITION DES FAMILLES À FAIBLE REVENU

Le décollage du tourisme est l'affaire de tous!

C'est le coup de départ pour les activités marketing de l'industrie touristique en vue de la prochaine saison estivale qui tape à nos portes.

PAR IDIR AMMOUR

La période estivale est la saison touristique la plus importante de l'année. Sur le plan commercial, elle est prioritaire pour la majorité des entreprises et cette période représente une part extrêmement importante de leurs revenus annuels qui couvriront les dépenses de mois moins rentables et souvent purement déficitaires. Comme il n'est secret pour personne, toute chose a un prix. Eh oui ! Un pays qui veut vivre du tourisme doit être capable de vivre avec le tourisme. Telle est la loi du marché. Ainsi, le développement du tourisme dépend de plusieurs facteurs.

Tels que la réalisation des infrastructures, formation d'un personnel qualifié et le plus important, celui d'inculquer dans l'esprit collectif la notion du tourisme. Mais pour le moment, le pari est loin d'être gagné. Et la responsabilité incombe à tout le monde. Face à une telle situation, tout le monde doit s'y mettre. Tous les secteurs doivent s'impliquer pour redresser la situation et faire de la destination Algérie, celle de choix et attractive. Malheureusement l'état des lieux n'arrange pas les affaires du secteur. A commencer par un manque flagrant d'infrastructures touristiques et la cherté de l'hébergement et les billets de transport. Et si on fait la comparaison des rapports qualité-prix, on constate



que le prix d'une nuitée dans un hôtel en Algérie est plus élevé que dans un autre hôtel dans les pays voisins. Et que dirait-on des prix des billets d'avion ? Au-delà des hôtels, des infrastructures physiques de base tels que des aéroports bien développés, des ports et des réseaux routiers et de chemins de fer, l'accès à des infrastructures de soutien telles que l'assainissement, l'approvisionnement en eau potable et en électricité et les télécommunications sont nécessaires pour assurer le confort des touristes et assurer l'attrait touristique du pays. Cependant, jusque-là, les initiatives prises par-ci, par-là, ne sauraient, à elles seules, hisser le secteur au rang qui lui sied, dans la mesure où, au-delà de la gestion de certains établissements hôteliers qui, quelquefois laisse à désirer, l'environnement humain immédiat n'est malheureusement pas encore tout à fait acquis à la cause touristique. En attendant Godot comme disait Beckett, l'espoir est toujours permis ! En effet, pas plus tard qu'avant-hier, Yacine Hammadi qui était l'invité du forum de la Radio nationale, a promis un bol d'air futur aux estivants, en

révéla notamment de nouvelles formules qui viennent s'ajouter à celles existantes se rapportant, entre autres, à "l'élargissement de la location de résidences familiales au profit des touristes à travers les facilitations apportées". L'autre nouveauté concerne la mise à disposition des cités universitaires au profit des familles à faible revenu. Il fera état, d'autre part, d'un accord "devant être conclu, tout prochainement, avec le secteur de l'Enseignement supérieur pour permettre aux cités universitaires des wilayas côtières de recevoir les familles à faible et moyen revenus". Ces résidences universitaires seront ainsi exploitées tout l'été en proposant des prix qu'on peut qualifier de symboliques. "Même les transports universitaires seront mis à la disposition de ces familles". L'autre annonce importante à relever est que le gouvernement œuvre à plafonner les prix des établissements hôteliers selon leurs classements et catégories "le projet de décret y afférent est actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement".

I. A.

ÉVENTUELLES PERTURBATIONS DES ÉPREUVES DU BEM ET DU BAC

La loi sera appliquée "rigoureusement"

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a affirmé mardi à Alger que la loi sera appliquée "rigoureusement" contre les diffuseurs de faux sujets à travers les réseaux sociaux et les tentatives de perturbation du bon déroulement des épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat. Après avoir donné le coup d'envoi des épreuves des tests de niveau pour les apprenants inscrits dans l'enseignement à distance, Belabed a souligné que le ministre "veille à l'application rigoureuse de la loi contre les diffuseurs de faux sujets à travers les réseaux sociaux".

Soulignant que ce phénomène "nocif est susceptible de perturber les candidats, voire les épuiser sur les plans psychologique et physique", le ministre a, toutefois, relevé "une régression" de ce phénomène grâce aux mesures prises par l'État. A cette occasion, il a exhorté les parents d'élève à "donner des conseils et orientations à leurs enfants pour les inciter à réviser et à passer leurs examens dans le calme et la sérénité".

Il a assuré, en outre, que les épreuves du Baccalauréat porteront sur "les leçons dispensées en présentiel au niveau des établissements éducatifs", ajoutant que les préparatifs pour cet examen se déroulent dans de

"bonnes" conditions. "Les candidats auront à choisir entre deux sujets dans chaque matière et filière", a-t-il ajouté, précisant "qu'une demi-heure supplémentaire est accordée aux candidats dans chaque matière" pour leur donner suffisamment de temps pour choisir un sujet. Concernant le concours de promotion, Belabed a affirmé que les examens professionnels de promotion "seront organisés cet été et concerneront plus de 52.000 postes d'emploi", saluant les efforts consentis par la communauté de l'éducation durant les deux dernières années suite à la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus.

R. R.

ATTEINTES AUX DROITS DE L'ENFANT

420 signalements depuis janvier dernier

PAR ROSA CHAOUÏ

L'Organe national pour la protection et la promotion de l'enfance (ONPPE) a reçu, depuis le 1^{er} janvier dernier, via le numéro vert 11 11, plus de 400 signalements de cas d'atteinte aux droits de l'enfant, a indiqué la déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'Enfance, Meriem Cherfi. Dans une déclaration à l'APS à la veille de la Journée internationale de l'enfant, Mme Cherfi a précisé que l'ONPPE "a reçu 420 signalements de cas d'atteinte aux droits de l'enfant avec 1.320 enfants concernés dont 717 garçons et 603 filles, au cours des 5 premiers mois de l'année en cours", soulignant que "parfois un seul appel est reçu pour le signalement de cas de maltraitance de plu-

sieurs enfants". Concernant la répartition par tranches d'âge, Mme Cherfi a fait savoir que 329 enfants sont âgés de moins de 6 ans, 740, entre 7 et 13 ans et 251 enfants entre 14 et 18 ans, expliquant que ces signalements sont, entre autres, liées à "la maltraitance, la violence, l'exploitation économique des enfants ou à des fins de mendicité". La même responsable a expliqué que l'intervention pour le traitement immédiat des cas signalés par l'ONPPE, se fait en coordination avec les autres instances concernées, soulignant que la plupart de ces signalements ont été traités et que les enfants concernés sont pris en charge. Elle a indiqué par ailleurs que 207 signalements ont été traités par les services du milieu ouvert à travers l'accompagnement et la prise en charge

sociale de cette catégorie. A noter que les services du milieu ouvert relevant du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, assure le suivi de la situation des enfants en danger, en prenant les mesures nécessaires dans le cadre de leur accompagnement social, après la vérification sur le terrain du bien-fondé du cas signalé. Evoquant les dispositions relatives aux mécanismes de signalement mis en place par l'ONPPE, conformément à la loi de 2015 relative à la protection de l'enfance, Mme Cherfi a cité la mise en place du numéro vert 11 11 et de l'adresse électronique destinée à la réception des signalements relatifs à l'atteinte aux droits des enfants ainsi que l'installation d'une cellule d'écoute regroupant des psychologues, des

sociologues, des juristes et des médecins. A cet égard, Mme Cherfi a affirmé que "l'enfant a besoin d'attention et de protection pendant toutes les étapes de son développement", soulignant que l'Algérie a franchi des "pas importants en matière de protection et de promotion de l'enfance en mettant les moyens et en prenant les mesures nécessaires notamment dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement, de la santé et des loisirs". Mme Cherfi a insisté sur l'importance d'intensifier l'action commune avec tous les acteurs et intervenants dans le domaine de l'enfance et d'assurer la coordination permanente entre les secteurs concernés, les acteurs de la société civile et les spécialistes pour renforcer les mesures de protection de l'enfance.

R. C.

PRODUITS ALIMENTAIRES
PÉRISSABLES

Programme de contrôle spécial été

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a mis sur pied un programme de contrôle spécial pour la saison estivale visant à garantir le respect des conditions d'hygiène des produits alimentaires de large consommation, a indiqué à l'APS, un directeur au ministère. Ce programme prévoit l'intensification des opérations de contrôle des produits alimentaires sensibles et périssables, notamment les produits les plus consommés en été, pour ne citer que l'eau minérale, les jus, les fromages et les produits laitiers, selon les déclarations du directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère, Mohamed Louhaidia. Le programme en question vise à lutter contre les intoxications alimentaires collectives, les brigades de contrôle devant inspecter les différentes unités de production et les circuits de commercialisation, y compris les conditions d'étalage et de stockage, selon le même responsable, qui a insisté sur la "flexibilité" des opérations de contrôle qui sont adaptées aux spécificités de chaque période (occasions, fêtes religieuses et nationales...). M. Louhaidia a relevé, dans ce cadre, la mise en place du Comité interministériel de préparation et de contrôle de la saison estivale, un mécanisme piloté par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, et associant les différents départements ministériels concernés par le contrôle et la garantie de la sécurité des estivants, au niveau des plages et des espaces réservés aux vacances d'été. Les agents de contrôle participent également aux commissions de wilayas qui travaillent sous les directives des walis, en coordination avec les services de Sécurité, afin d'imposer le respect des conditions de transport des eaux minérales et des autres produits sensibles à la chaleur, et empêcher l'étalage de boissons et produits alimentaires à l'extérieur des magasins. Au cours du premier trimestre de 2022, quelque 400 cas d'intoxication ont été recensés sur l'ensemble du territoire national, dont 44 % ont été enregistrés du fait de l'achat de produits exposés au soleil, 21 % dans des fast-foods, 17 % dans des événements familiaux, 9 % dans des repas de famille, et 7 % dans les réfectoires des bases de vie. Le reste a été enregistré au niveau des cantines scolaires. Les mesures prises dans le cadre de la prévention contre les risques d'intoxication alimentaire ont donné lieu à près de 80.000 interventions. Ces interventions ciblent les fast-foods, les cafétérias, les crémeries, les pâtisseries, les magasins d'alimentation générale, les laiteries, les magasins de gâteaux traditionnels et les boulangeries, ainsi que les espaces d'activités touristiques. M. Louhaidia a appelé les citoyens à l'impératif de faire preuve de vigilance et de suivre un mode de consommation sain en évitant l'achat de produits alimentaires et de consommation de lieux inconnus qui ne répondent pas aux conditions sanitaires appropriées.

R. N.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE BECHAR
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 01 / D.P.C /SAL/ 2022
NIF / N° 40 800 200 200 8062**

La Direction de la Protection civile de la Wilaya de bechar, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, vu l'approvisionnement des unités de la protection civile en denrées alimentaires pour l'année 2022, située aux sites : (**BECHAR + LA DIRECTION, BENI OUNIF, LAHMAR, KENADZA, TAGHIT, ABADLA**), et réparties en lots suivants :

- Lot n° 1 : Alimentation générale.
- Lot n° 2 : Fruits et légumes.
- Lot n° 3 : Viandes rouges, blanches et poissons.
- Lot n° 4 : Pain et pâtisserie.

• IMPORTANT :

- Les soumissionnaires peuvent participer dans un lot ou plus pour le sit (BECHAR + LA DIRECTION).
- Pour les autres sites Les soumissionnaires peuvent participer dans un sit ou plus avec ses 04 lots.
- Les fournisseurs intéressés, peuvent retirer le cahier des charges, auprès de la Direction de la Protection civile de la Wilaya Bechar (service administration et de la logistique Bureau de comptabilité et finance), hai elsalam Route de l'aéroport Bechar 08000). TEL : 049 262150 / FAX : : 049 262171

CONTENU DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

I. LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- 1- une déclaration de candidature remplie datée et signée et cachetée, selon modèle du cahier des charges.
- 2- une déclaration de probité remplie datée et signée et cachetée, selon modèle du cahier des charges.
- 3- les statuts pour les sociétés ;
- 4- Délégation de signature (en cas de nécessité) ;
- 5- Copies des cartes grises avec attestation d' assurance en cours pour le matériel roulant.
- 6- liste des moyens humains à mettre dans le cadre du projet avec justification des déclaration CNAS actualisées et l'affiliation des cadres de l'année courante.
- 7- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
 - Registre du commerce électronique, selon l'activité demandée.
 - Attestations de bonne exécution pour les 05 années précédentes

II- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIEN

- 1- une déclaration à souscrire remplie datée et signée et cachetée, selon modèle du cahier des charges.
- 2- un mémoire technique justificatif et tout document permettant d'évaluer l'offre technique, qui prévoit ce qui suit (délai de livraison,)
- 3- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

III - L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- 1- la lettre de soumission ; remplie datée et signée et cachetée
 - 2- le bordereau des prix unitaires (BPU) remplis daté et signé et cacheté ;
 - 3- Devis quantitatif et estimatif (DOE) rempli daté et signé et cacheté ;
- Le dossier de candidature, l'offre financière et l'offre technique sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Nomination de l'entreprise

Dossier :

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : ...2022
Approvisionnement des unités de la protection civile Bechar en denrées alimentaires de l'année 2022

Site :

Lot n° :

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, portant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : ...2022
Approvisionnement denrées alimentaires des unités de la protection civile de la wilaya Bechar 2022

Sites :

Lot n° :

- Durée Préparation des offres est de Vingt-et-un (21) Jours apartir de les premier apparution les deux journaux et BOMOP, à Midi «12h :00», Le cachet de la poste ne faisant pas foi.

- Les soumissionnaires, intéressés, peuvent assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers à la date limite de dépôt des offres à Quatorze Heures (14h:00) au niveau de la Direction de la Protection civile de la Wilaya bechar (Salle des réunions), Route de l'aéroport Bechar / 08000).

- Si le jour d'ouverture des plis coïncide avec des jours fériés ou les jours de repos légal (vendredi et samedi), la date de clôture, de dépôt des offres et l'ouverture des plis est reportée à un jour ouvrable, donc l'ouverture des plis techniques et financiers est reportée au jour ouvrable qui suit.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période (de la durée de préparation des offres+ 90) Jours à compter de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 4518 - Mercredi 1^{er} juin 2022 - Anep 2216 010 342

MIDI

Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

DJAZAGRO INCONTOURNABLE POUR LES ÉCHANGES

Les entreprises françaises et italiennes en force

Présente avec 200 entreprises des secteurs agricole et agroalimentaire, la France a pour mission de mettre les entreprises algériennes en relation avec les entreprises capables de satisfaire leur demande.

PAR AMAR AOUIMER

Selon Michelle Grosset, du pôle agri-agro de Medef international, "les entreprises françaises peuvent répondre à tout type de projet d'investissement, d'équipements, de construction ou de rénovation d'unités de production agricole et agroalimentaire".

Samina Abdoulali, coordinatrice logistique & événementiel au Mouvement des entreprises de France international, estime que l'essentiel consiste à tisser des relations de partenariat avec des entreprises algériennes pour réaliser des projets communs de développement.

Concernant les entreprises italiennes, qui sont plus de 60 à participer à cette édition de Djazagro, elles proposent une gamme de produits technologiques et de matériels, notamment pour ce qui est des emballages.

Jamal Mansour, Sales manager Area MEA de l'entreprise Cevolani Italia Srl, estime que son entreprise peut percer sur le marché algérien.

Cette entreprise située dans la région de Bologne assure la fabrication de machines et lignes complètes pour la production de boîtes et fonds en fer blanc pour l'alimentation, les boissons, aérosol et général line, ainsi que l'emballage secondaire pour la mise en carton.

Boulangerie algérienne semi-industrielle

La boulangerie de Djazagro présente dans le pavillon central des équipements en fonctionnement couvrant l'intégralité du processus de fabrication de baguettes, pains spéciaux et croissants à partir de produits locaux. Les organisateurs de ce Salon indiquent que "la boulangerie algérienne peut être comparée à une production semi-industrielle en France. Afin de répondre à une demande de plus en plus importante de mécanisation et d'automatisation, Djazagro propose à ses visiteurs, pour la cinquième année consécutive, de découvrir en situation une boulangerie automatisée".

Les promoteurs de cet événement ajoutent que "des démonstrations quotidiennes sont réalisées à partir de matières premières locales par un boulanger français venu spécialement pour l'occasion et de matériels mis à disposition par nos partenaires Bongard JAC et Sasa. Par ailleurs,



Lesaffre Algérie, nouveau partenaire 2022, présente ses nouvelles gammes de mix/premix: mix de pain orge et pain complet. Au cours de la conférence prévue aujourd'hui intitulée "Allègement des produits alimentaires transformés en sucre, gras et sel afin de préserver la santé publique", Zaki Hariz, ingénieur en chimie industrielle, président de la Fédération algérienne des consommateurs regroupant 35 associations locales et manager Eurl Afak Control, a fait un exposé intéressant sur la malnutrition.

"Face à la recrudescence des maladies liées à la malnutrition (5 millions de diabétiques recensés officiellement en Algérie, 60.000 cas de cancer dépistés chaque année, il est urgent de revoir le modèle nutritionnel actuel et revenir à une alimentation plus saine et moins transformée, en réduisant les apports en sucre, gras et sel", a-t-il souligné.

Pour sa part, Iliès Halfaoui a développé une communication durant laquelle il a expliqué l'importance de l'habitat durable et culture agricole en milieu techno-contrôlé, rapidement déployable.

"L'agriculture oasienne constitue un facteur clé pour assurer la sécurité alimentaire en Algérie et contribuer à la croissance économique du pays, notamment grâce au grand potentiel du palmier dattier."

D'autres conférences abordent des thèmes récurrents de santé publique, tels que l'excès de consommation de sucre et de sel.

Djamel-Eddine Mekhancha, spécialiste en sciences alimentaires, cher-

cheur en nutrition, souligne que la modification des modes de vie engendre des changements notables au niveau des habitudes alimentaires et des pratiques des consommateurs.

"Les produits alimentaires mis à la disposition des Algériens sont riches en sel ou en sucre, ce qui n'est pas sans poser de problèmes de santé publique. Il s'agit de trouver quelle stratégie pour impliquer les IAA vers une reformulation plus saine de leurs produits", a-t-il indiqué.

Aussi, il a fait remarquer qu'il est impérieux de "connaître la qualité des repas proposés par la restauration collective pour pouvoir l'améliorer et coller aux mieux avec les besoins nutritionnels des consommateurs".

La 19^e édition du Salon international professionnel de la production agroalimentaire, ouvert au Palais des expositions de la Safex, qui dure jusqu'à demain 2 juin, est un événement incontournable qui rassemble tous les acteurs algériens et internationaux de la filière agro-alimentaire avec une participation de plus de 500 exposants.

Djazagro est un "événement incontournable", selon les organisateurs de cette manifestation économique et commerciale.

"Djazagro vise, notamment, à échanger et s'informer sur l'actualité du secteur. C'est pourquoi Djazagro et ses partenaires proposent, pendant quatre jours, aux 20.000 visiteurs professionnels attendus, différents espaces avec des conférences et des démonstrations", soulignent les promoteurs de cet événement.

Développement des marchés maghrébin et subsaharien

Salon leader de l'agroalimentaire en Algérie, Djazagro, selon les responsables, "est l'opportunité parfaite de rencontrer les acteurs leaders des marchés maghrébin et subsaharien".

Plus de 500 exposants de 25 pays sont présents au salon composé de six secteurs, à savoir le process, conditionnement et emballage, boulangerie et pâtisserie, mais également hôtellerie et restauration ainsi que les ingrédients et arômes et produits alimentaires et boissons. Aussi, plus de 20.000 professionnels sont attendus dans les spécialités des industries agroalimentaires, la boulangerie pâtisserie, l'hôtellerie restauration ainsi que les importateurs-exportateurs et distributeurs. L'espace tendance et innovations inédit dans le pavillon central est organisé en partenariat avec Nutrimarketing et possède une double vocation. Ainsi, pour la première fois, Djazagro récompense, à travers Djaz'Innov, les équipements, produits et services les plus innovants dans le domaine de l'agroalimentaire.

Il s'agit également de permettre, à travers des conférences d'experts, d'aborder des thématiques spécifiques et très diverses. Comme par exemple, la qualité du blé, ruptures de stocks des ingrédients alimentaires et l'emballage intelligent.

Il y a aussi la valorisation des déchets ou encore les opportunités au niveau des repas nomades, mais aussi adaptation de l'industrie agroalimentaire aux besoins de la restauration collective.

A. A.

Une bonne alimentation pour contrer les cancers

Pour réduire le risque de cancer, il est important d'équilibrer globalement ses consommations, en privilégiant ce qui protège et en réduisant ce qui peut contribuer à l'apparition d'un cancer.

De nombreuses études ont mis en évidence l'influence des facteurs nutritionnels sur le risque de développer un cancer, même s'il reste des incertitudes sur le rôle exact de certains d'entre eux. Ainsi, une alimentation équilibrée et diversifiée, privilégiant les aliments d'origine végétale riches en fibres (les fruits, les légumes, les légumes secs et les céréales complètes) peut réduire votre risque de développer un cancer. A contrario, une alimentation déséquilibrée serait à l'origine de 19.000 nouveaux cas de cancers par an.

Hiérarchie des risques de cancer

Selon les aliments, elle agit à la fois comme un facteur de protection : nutriments ou aliments reconnus pour leur rôle protecteur contre certains cancers, comme les fibres alimentaires présentes dans les céréales complètes, les fruits, les légumes, les légumes secs et un facteur de risque : aliments qui, consommés en excès, favorisent le développement d'un cancer, comme les viandes rouges et les charcuteries. Pour réduire le risque de cancer, il est important d'équilibrer globalement ses consommations, en privilégiant ce qui protège et en réduisant ce qui peut contribuer à l'apparition d'un cancer. Une alimentation équilibrée permet également de limiter le risque de surpoids et d'obésité. N'hésitez pas à parler de vos habitudes alimentaires avec votre médecin.

Privilégier certains aliments

Certains aliments, comme les légumes

secs (lentilles, pois chiches, haricots rouges...), les fruits et les légumes, contiennent des fibres alimentaires. Les aliments céréaliers complets, également appelés féculents complets (pain complet, pâtes complètes, riz complet...), en sont eux aussi particulièrement riches.

La consommation d'aliments riches en fibres est associée à une diminution du risque de cancer colorectal. Les fruits et légumes permettent de prévenir la survenue des cancers aérodigestifs dans leur ensemble (bouche, pharynx, larynx, nasopharynx, œsophage, poumon, estomac et côlon-rectum). De plus, ces aliments contribuent à diminuer le risque de surpoids.

Il est conseillé de consommer au moins 5 portions de fruits et légumes par jour, quelle que soit leur forme (frais, en conserve ou surgelés). Si vous en mangez moins, sachez qu'augmenter même légèrement sa consommation de légumes et de fruits est bon pour la santé.

5 fruits et légumes...

Il s'agit de 5 portions de fruits et/ou de légumes : par exemple 3 portions de fruits et 2 de légumes, 4 de légumes et 1 de fruit(s)... Une portion, c'est l'équivalent de 80 à 100 g, soit une pomme, ou une tomate, ou deux abricots, ou un bol de soupe, ou une compote maison, de préférence sans sucres ajoutés. Les jus de fruits sont souvent très sucrés et pauvres en fibres. Si vous en buvez, il est conseillé de se limiter à un verre par jour et de privilégier un fruit pressé. Il est également recommandé de consommer au moins deux fois par semaine des légumes secs (lentilles, haricots secs...) et de consommer au moins un produit céréalier complet par jour (pâtes complètes, riz complet, pain complet...).

Pesticides dans l'alimentation...

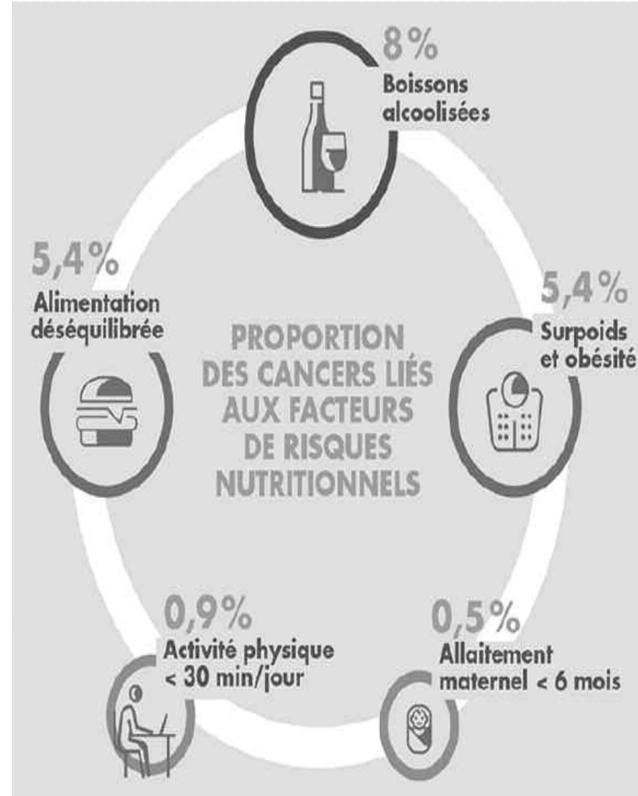
C'est dans un contexte d'exposition intense aux pesticides (exposition pro-

fessionnelle, notamment) que le risque est reconnu. La teneur des aliments en résidus de pesticides fait l'objet d'une réglementation stricte et de contrôles réguliers. Des seuils réglementaires, dits limites maximales applicables aux résidus (LMR), sont fixés pour garantir la santé des consommateurs. Il s'agit de la concentration maximale du résidu d'un pesticide autorisé légalement dans ou sur les denrées alimentaires. Les études démontrant l'effet protecteur des fruits et légumes, des produits céréaliers ou des légumes secs vis-à-vis des cancers sont menées sur les consommations réelles, c'est-à-dire avec la présence éventuelle de résidus de pesticides sur les végétaux. C'est dans un principe de précaution, pour limiter davantage l'ingestion de pesticides résiduels, qu'il est conseillé de laver les fruits et légumes, de peler ceux qui s'y prêtent et de privilégier le bio. Fin 2018, une étude française, *NutriNet-Santé*, mettait en avant une association significative entre une forte consommation d'aliments issus de l'agriculture biologique et la diminution du risque de cancers (tous types de cancers confondus). Cependant, les preuves ne sont pas encore suffisantes pour parler de lien de causalité : l'association entre alimentation biologique et risque de cancers doit être confirmée par d'autres recherches.

Viandes rouges et charcuteries

Les viandes rouges regroupent le bœuf, le porc, le veau, l'agneau, le cheval et le mouton. Il s'agit de l'ensemble des viandes de boucherie hors volaille. Les charcuteries correspondent aux viandes conservées par fumaison, séchage ou salage.

En 2015, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé la consommation de viandes transformées (dont la charcuterie) comme cancérogène avéré pour l'homme et la consommation de viandes rouges comme étant probablement cancérogène pour l'homme. Il est recommandé de limiter la consom-



Un risque augmenté de cancer du côlon et du rectum

Les différents types de viandes sont des aliments intéressants au plan nutritionnel (apports en protéines, fer, zinc, vitamine B12). Cependant, comme pour les charcuteries, l'excès de viandes rouges augmente le risque de cancer colorectal. Près de 5 600 nouveaux cas de cancers du côlon et du rectum seraient attribuables à la consommation de viandes rouges et de charcuteries. Il est recommandé de limiter la consom-

mation de viandes rouges à moins de 500 grammes par semaine, soit environ 3 à 4 steaks (1 steak pesant entre 100 et 150 g) ; privilégier la volaille et alterner avec poissons, œufs et légumes secs ; limiter la consommation de charcuterie à moins de 150 grammes par semaine. En cas de consommation de charcuterie ou de viande rouge, il est recommandé de réduire autant que possible la taille des portions et la fréquence de consommation.

Certains modes de cuisson augmentent-ils le risque de cancers ?

Certains modes de cuisson mettant en jeu des températures supérieures à 200°C ou exposant directement les aliments aux flammes (fritures, grillades, barbecue...) peuvent entraîner la formation de substances cancérogènes ou potentiellement cancérogènes (comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques), mais les données scientifiques disponibles sont limitées pour conclure à une relation avec le risque de cancer de l'estomac. Il est ainsi plus prudent de ne pas consommer fréquemment, ou en grande quantité, des aliments calcinés. Par ailleurs, aucun lien entre consommation d'aliments préparés au four à micro-ondes et risque de cancer n'a été identifié. En revanche, le réchauffage en four à micro-ondes ou en cuit-vapeur d'aliments placés dans des contenants alimentaires en plastique susceptibles de contenir du bisphénol A (BPA), interdit à la vente depuis 2015, est déconseillé, afin de réduire l'exposition de la population à cette substance, notamment les nourrissons, les jeunes enfants et les femmes enceintes ou allaitantes. En effet, l'exposition au BPA in utero et potentiellement à d'autres bisphénols (S et F, notamment) pourrait jouer un rôle de perturbateur endocrinien.

Produits laitiers

Les produits laitiers comprennent le lait et les boissons à base de lait : les yaourts, les petits suisses, les fromages blancs et les fromages (frais, affinés...). Ne sont pas inclus ici les produits à base de lait riches en graisses (beurre, crème) ou en sucres (crèmes dessert ou glaces). La consommation quotidienne de produits laitiers est associée à la prévention du cancer colorectal. Le Programme national nutrition santé (PNNS) recommande aujourd'hui de consommer deux produits laitiers par jour, en les alternant (lait, fromage, yaourt nature, fromage blanc). Une port

faible consommation de produits laitiers (moins de 2 produits par jour) contribuerait à quelque 850 nouveaux cas de cancer colorectal par an.

Compléments alimentaires

Les compléments alimentaires sont des denrées alimentaires dont le but est de compléter le régime alimentaire normal. Ils sont constitués d'un ou plusieurs composés parmi lesquels peuvent figurer les vitamines, minéraux, extraits de végétaux, acides aminés ou acides gras. Ils se présentent le plus souvent sous forme de gélules, capsules, ampoules ou comprimés.

La consommation de compléments alimentaires peut, dans certains cas, exposer le consommateur à des risques sanitaires. Ainsi, sauf cas particuliers de déficit et sous contrôle d'un médecin, la consommation de compléments alimentaires n'est pas recommandée. En effet, la prise de compléments alimentaires peut apporter des doses élevées de bêta-carotène (par exemple en cas de prise simultanée de plusieurs compléments contenant du bêta-carotène, ou si la posologie n'est pas respectée). Cette consommation est non seulement inutile pour la prévention des cancers mais elle constitue un facteur de risque de cancer du poumon, en particulier chez les fumeurs et ex-fumeurs. En effet, la consommation de bêta-carotène à fortes doses (supérieures à 20 mg/jour) augmente l'action cancérogène du tabac et favorise la production de radicaux libres. Il est conseillé d'équilibrer et de diversifier son alimentation sans recourir à des compléments alimentaires.

Le café

La consommation de café est associée à une diminution du risque de cancer du foie et de l'endomètre. Il est cependant nécessaire, avant d'en recommander sa consommation, de faire des recherches supplémentaires sur les modes de consommation à promouvoir (quelle quantité, quel type de café ou type de

préparation, avec ou sans lait, avec ou sans sucre...)

Le soja

Bien qu'un effet protecteur ait été observé vis-à-vis du cancer du sein dans les populations asiatiques ayant une alimentation traditionnelle, il n'est pas démontré un bénéfice des produits à base de soja sur le cancer du sein dans l'alimentation occidentale. Source de protéines végétales de bonne qualité, le soja peut être consommé, sans excès et pas tous les jours.

Le thé vert

On prête au thé vert ou à ses composants de nombreux bienfaits pour la santé : antioxydant, anti-inflammatoire, etc. Si certaines études ont montré que le thé vert (ou des extraits riches en catéchines) limiterait l'essor des cellules tumorales chez les animaux, rien n'a encore été démontré pour l'homme. Par ailleurs, il est préférable de laisser refroidir son thé avant de le consommer : la consommation régulière de boissons très chaudes (à plus de 65 degrés) augmente le risque de développer un cancer de l'œsophage.

L'allaitement

Les bénéfices de l'allaitement sont connus pour l'enfant (renforcement des défenses immunitaires, diminution du risque de surpoids...) mais ils le sont aussi pour la mère. Ainsi, allaiter son enfant joue un rôle dans la diminution du risque de cancer du sein de la mère. Les effets bénéfiques sont observés au-delà de 6 mois d'allaitement au cours de la vie (tous enfants confondus).

Le jeûne alimentaire

Actuellement, il n'y a pas de preuve chez l'Homme d'un effet protecteur du jeûne sur la survenue des cancers. Il n'est ainsi pas justifié de pratiquer le jeûne dans un objectif de prévention des cancers.

Source : Réseau national alimentation cancer recherche (NACRE)



Principaux aliments anticancer

*Artichaut

Les artichauts sont une grande source de silymarine, un antioxydant qui aide à prévenir les cancers de la peau.

*Brocoli

Le brocoli vapeur (non cuit au four à micro-ondes) est l'un des meilleurs aliments anticancer

*Noix du Brésil

Ces noix sont riches en sélénium, un oligo-élément qui porte les cellules cancéreuses à s'autodétruire et les autres cellules à réparer leur ADN.

*Citron et lime

Des chercheurs australiens ont découvert qu'une dose quotidienne de fruits citrins peut réduire le risque de cancer de la bouche, de la gorge et de l'estomac de moitié.

*Bleuet

Rien ne bat la puissance antioxydante des bleuets. Savez-vous que les bleuets sont bons pour la santé des yeux?

*Ail

L'ail contient des composés sulfureux qui stimulent le système immunitaire, notre ligne de défense naturelle contre le cancer. Il a le potentiel de diminuer la croissance tumorale.

*Saumon ou maquereau

Des chercheurs australiens étudiant les Canadiens ont constaté que ceux qui mangent plus de quatre portions de poisson par semaine sont près d'un tiers moins susceptibles de développer la leucémie, le myélome et le lymphome non hodgkinien.

*Kiwi

Un kiwi est une charge d'antioxydants contre le cancer : il contient des vitamines C et E, de la lutéine et du cuivre.

*Oignon

Une alimentation riche en oignon pourrait réduire le risque de cancer de la prostate. Mais les effets sont plus marqués lorsque ceux-ci sont consommés crus ou légèrement cuits.

*Choucroute

Une étude finlandaise a montré que la fermentation de la choucroute produit plusieurs composés anticancéreux, dont les isothiocyanates (ITC), les indoles, et le sulforaphane.

Fruits Rouges

Les fruits rouges contiennent une grande quantité de polyphénols, de proanthocyanidines et d'anthocyanidines aux pouvoirs antioxydants. Les framboises contiennent le plus fort taux d'acide ellagique, un excellent détoxifiant pour les cellules. Tandis que les cerises possèdent de l'acide glucarique pour détoxifier l'organisme des perturbateurs endocriniens.

*Algues

Les principales algues comestibles



sont la spiruline, le nori, le kombu, le wakamé, l'aramé et la dulse. Plusieurs algues consommées dans les pays asiatiques possèdent des molécules efficaces sur le ralentissement de la croissance des cancers du sein, de la prostate, de la peau et du côlon.

*Chocolat noir

Un seul carré de chocolat noir contient deux fois plus de polyphénols qu'un verre de vin rouge et presque autant qu'une tasse de thé vert. Il est donc recommandé de consommer 20 g de chocolat noir quotidiennement.

*Curcuma

Le curcuma contient une importante quantité d'un phytonutriment appelé curcumine et peut combattre le cancer de plusieurs façons. Car non seulement il est l'anti-inflammatoire le plus puissant reconnu à ce jour mais il est aussi capable de stopper la prolifération des cellules cancéreuses.

*Gingembre

Les cellules normales ont une durée de vie limitée tandis que les cellules cancéreuses se multiplient sans fin. Heureusement, le gingembre contient du 6-gingérol, un phytonutriment qui fait diminuer la durée de vie des cellules cancéreuses.

*Grenade

La grenade est l'un des plus anciens fruits et celui contenant le plus d'antioxydants aux propriétés anticancérigènes.

*Huile d'olive

Des études faites sur l'huile d'olive et le cancer, menées par l'Institut de recherche pharmacologique Mario Negri de Milan, concluent que la consommation régulière d'huile d'olive pourrait réduire de 38% les risques de cancer du sein et protégerait contre le cancer colorectal, les cancers de l'appareil respiratoire et du système digestif supérieur.

*Pêche

Les pêches et nectarines regorgent de vitamines et d'antioxydants. Riches en phénoliques, dont l'effet est accentué par leur association avec la vita-



mine C et les caroténoïdes, l'ingestion de jus de pêches permettrait notamment de réduire les dommages liés au stress oxydatif et de combattre les radicaux libres.

OUARGLA, SOCIÉTÉ 3A DE SONATRACH À GASSI-TOUIL

Vers la création d'un pôle de production de semences de blé

Après un arrêt de plus d'une quinzaine d'années, la ferme agricole gérée par la société Agro-alimentaire Activité (3A - filiale de Sonatrach) dans la région de Gassi-Touil, vient de relancer ses activités et prévoit de créer un pôle d'excellence de production de semences de blé dans la région.

Dans le cadre de l'actuelle saison agricole (2021-2022), "nous avons relancé l'activité de la ferme, mise à l'arrêt depuis plus d'une quinzaine d'années, par la plantation de blé dur destiné à la production de semences (160 ha), de maïs ensilé (120 ha), en plus de diverses cultures maraichères (10 ha), et ce comme première phase d'un plan d'action portant sur la création d'un pôle d'excellence de production de semences et de suivi du comportement de nouvelles variétés, tout en garantissant le partage d'expérience avec les agriculteurs de la région", a indiqué Hassan Benyahia, directeur de production à la Société 3-A, chargée de la gestion de cette exploitation agricole.

Pour la production de semences de blé dur, l'objectif sur la période 2022-2024 est de passer de 160 ha emblavés sous-pivots à 350 ha, et de 10 ha à 150 ha pour les cultures maraichères, tandis que la superficie consacrée à la culture du maïs ensilé va atteindre les 450 ha.

Il s'agira, en outre, de l'élargissement des surfaces dédiées à la phœniciculture, l'arboriculture fruitière (figuier et grenadier), les cultures maraichères et le caroubier, des genres culturaux qui revêtent aussi une importance dans le plan d'action de la société.

La démarche vise à contribuer à assurer l'autosuffisance en semences de



blé, l'approvisionnement du marché local en produits agricoles bio, ainsi que le développement de la culture fourragère pour accompagner l'activité d'élevage ovin et bovin.

"Nous misons sur la transition agro-écologique, surtout à travers l'extension des terrains consacrés aux cultures stratégiques, à leur tête la céréaliculture et la culture du palmier dattier, l'arboriculture-fruitière et les cultures intercalaires", soutient Hassan Benyahia.

Un programme ambitieux a été établi par la Société 3A pour contribuer au développement des grandes cultures stratégiques en régions sahariennes, surtout la culture de semences de blé, certifiées par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), et ce afin de répondre aux besoins des céréaliculteurs.

Une quantité de 6.500 quintaux de semences de blé dur, variété "vitroncatégorie R1 et R2" et 18.500 bottes de paille équivalent de 2.600 ha d'emblavement est attendue au terme de la campagne-moisson battage 2021/2022.

S'agissant de l'impact social, cet investissement public est appelé à favoriser la génération d'emplois au

profit de la main d'œuvre locale qualifiée, tout en leur assurant une bonne prise en charge en matière de formation continue et d'encadrement technique

Lors d'une récente visite de terrain, le wali d'Ouargla, Mustapha Aghamir, a exhorté les responsables des secteurs concernés à prendre en charge et répondre à toutes les doléances soulevées par les dirigeants de cette ferme, notamment celles liées au transfert de la concession au nom de la "Société 3A" et l'octroi de l'autorisation pour réaliser de nouveaux forages destinés à accompagner l'extension de la superficie à 2.000 hectares, en exprimant sa disposition à trouver des solutions appropriées aux éventuelles difficultés qui pourraient surgir.

Occupant une superficie totale de 1.000 ha au niveau du périmètre agricole de Gassi-Touil, cette exploitation dispose cinq pivots d'irrigation, une pépinière, des serres multi-chapelles, une chambre froide de 900 m³ et une base de vie pour 160 personnes.

Le projet prévoit l'ouverture de 20 kilomètres de pistes agricoles, la réalisation de 61 forages et l'installation de 63 pivots d'irrigation par les propres moyens des investisseurs.

TIPASA

Récupération de 2.000 ha de foncier industriel inexploité

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a révélé, à Tipasa, la récupération de plus de 2.000 hectares de foncier industriel inexploité.

"Les commissions locales présidées par les walis de la République, chargées de l'assainissement du foncier industriel, ont récupéré plus de 2.000 ha, dont des terres agricoles accordées précédemment dans un cadre illégal, alors que d'autres ont été affectées à des projets fictifs", a en effet souligné le ministre dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite de travail à Tipasa.

"L'investissement ne sera réservé qu'aux opérateurs sérieux et réels", a-t-il ajouté, observant que l'Algérie "fait l'objet d'importantes demandes d'investissement, tant de la part d'investisseurs nationaux qu'étrangers, de pays du Golfe, européens, la Turquie et l'Italie, entre autres".

Le ministre de l'Industrie a signalé la récupération d'un foncier industriel global de 107 hectares dans la seule wilaya de Tipasa, "par voie administrative et à l'amiable", a-t-il dit, alors que 50 requêtes ont été introduites devant le tribunal administratif pour annuler des contrats administratifs.

S'agissant du règlement des dossiers d'investissement en suspens, le ministre a fait savoir que les commissions locales chargées de la levée des obstacles et de l'accompagnement des investisseurs, ont signifié leur accord de principe à 866 investisseurs pour concrétiser leurs projets, sur un total de 900 projets recensés.

Il a informé que l'opération se poursuit toujours en coordination avec la Commission nationale présidée par le ministre de l'Industrie, les walis de la République, et les médiateurs de la République au niveau des wilayas.

"Nous poursuivront la récupération des assiettes foncières inexploitées, parallèlement à l'approbation, par le Conseil des ministres, de la nouvelle loi sur l'investissement, qui sera présentée devant les deux chambres du Parlement", a conclu M. Zeghdar.

DJEN-DJEN

Examen du projet d'extension du port

Le projet de l'extension du port de Djen-Djen pour sa transformation en hub portuaire a été examiné lors d'une réunion du gouvernement, présidée par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane. Lors de cette réunion tenue au Palais du gouvernement, "le ministre des Travaux publics a présenté une communication portant sur ce projet d'extension du port de Djen-Djen dans la wilaya de Jijel visant sa transformation en hub portuaire", indique un communiqué des services du Premier ministre.

Ce projet aura pour objectif "l'augmentation des capacités du port de Djen-Djen et son intégration dans le réseau des grands ports méditerranéens", indique la même source.

APS

APS

TINDOUF, POSTES FRONTALIERS ENTRE L'ALGÉRIE ET LA MAURITANIE

La fin des travaux prévue en octobre prochain

Les deux postes frontaliers Chahid-Mostefa-Benboulaïd en cours de réalisation entre l'Algérie et la Mauritanie devront être réceptionnés en octobre prochain après la réduction des délais de réalisation de 24 à 12 mois, ont indiqué des responsables de la direction des équipements publics lors d'une visite d'inspection du directeur général des Douanes, Nouredine Khaldi.

L'Algérie prend en charge la réalisation de ces deux postes dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 60 % avec une enveloppe financière de plus de 34 millions DA, selon les explications four-

nies par le directeur des équipements publics de la wilaya, Fateh Slim.

Inspectant les chantiers, le DG des Douanes a mis l'accent sur le respect des normes internationales dans la réalisation de ces infrastructures, formant le vœu de voir les entreprises de réalisation honorer leurs engagements quant au respect des délais.

M. Khaldi a visité auparavant le poste frontalier temporaire où il a suivi un exposé sur l'activité d'exportation via ce poste.

Le bilan des services douaniers a fait état de l'exportation de plus de 10.000 tonnes de produits algériens vers la Mauritanie à travers ce poste durant

les 4 premiers mois de 2022. En détail, il s'agit de 240 opérations d'exportation effectuées par des opérateurs économiques algériens vers le marché mauritanien représentant une valeur de plus de 854 millions DA.

En 2021, les mêmes services ont enregistré 438 opérations d'exportation de quelque 14.000 tonnes pour une valeur de plus de 14,8 milliards DA.

Concernant l'import autorisé depuis 2021, il s'agit de l'importation d'un volume dépassant 4,4 tonnes de produits, essentiellement des produits halieutiques pour une valeur de plus de 11 millions DA.

SOUDAN

Levée de l'état d'urgence



Les autorités militaires ont décrété, dimanche 29 mai, la levée de l'état d'urgence imposé le 25 octobre lors du coup d'État qui avait mis fin à la transition démocratique amorcée à la chute d'Omar el-Béchir.

Le décret de levée de l'état d'urgence a été signé de la main du général Burhane au lendemain d'une nouvelle journée de répression sanglante. Samedi, deux manifestants opposés au coup d'État ont été tués par les forces de l'ordre. Une violence dénoncée le jour même par le représentant de la mission de l'Onu à Khartoum, Volker Perthes. "Une fois encore, il est temps de lever l'état d'urgence et de trouver une solution pacifique à cette crise", avait-il déclaré.

La décision de la junte apparaît donc comme un geste d'apaisement vis-à-vis de la communauté internationale. Les putschistes qui ont perdu le soutien financier des bailleurs internationaux cherchent une issue après sept mois de

marasme, avec une économie au bord du gouffre. Ils se disent prêts à participer aux tentatives de médiations chapeautées par l'Onu, l'Union africaine et l'Igad. Pour le moment, ces pourparlers qui entrent dans leur deuxième phase n'ont donné aucun résultat.

Ils sont d'ailleurs rejetés par une grande partie du mouvement révolutionnaire qui refuse un nouvel accord avec l'armée. Les comités de résistance estiment que la levée de l'état d'urgence est de la poudre aux yeux, pour tenter de calmer les esprits alors qu'ils ont annoncé cette semaine une escalade révolutionnaire pour commémorer les trois ans du massacre du 3 juin 2019 où plus de 130 personnes ont été tués alors que les généraux Burhane et Hemetti étaient déjà aux commandes du pays. Dès demain des manifestations sont annoncées dans la capitale. La junte qui s'était débarrassée de ses partenaires civils affirme désormais vouloir créer les conditions favorables au dialogue avec toutes les composantes politiques du pays. Les autorités promettent ainsi la libération des détenus politiques arrêtés sous le régime d'exception. Une décision accueillie avec scepticisme par les collectifs d'avocats qui luttent bénévolement

depuis sept mois contre les détentions arbitraires.

"Nous considérons que c'est de la poudre aux yeux. Jusqu'à présent il y a toujours des personnes détenues sous l'état d'exception. Par exemple, nous avons essayé d'aller libérer ceux qui ont été arrêtés samedi lors des manifestations à Kalakla. Ils sont détenus dans différents postes de police. Quand on a entendu la nouvelle de la levée de l'état d'urgence on est allé s'enquérir de leur situation. On nous a répondu qu'ils ne pouvaient pas être libérés car des ordres venaient d'un échelon supérieur. On attend de voir ce qui va se passer dans les jours qui viennent. C'est une stratégie pour la junte qui veut blanchir son image aux yeux du monde : ils lèvent l'état d'urgence pour alléger la pression internationale. Mais ça ne veut pas dire qu'ils vont cesser les arrestations. C'est la même chose que sous le régime d'Omar el-Béchir. Ils levaient l'état d'urgence, libéraient des prisonniers avant d'en mettre de nouveaux derrière les barreaux. Nous ne croyons pas que la situation des droits de l'homme va s'améliorer au Soudan", ont affirmé les collectifs d'avocats.

TURQUIE

Ankara n'attendra pas la « permission » de Washington pour une nouvelle offensive en Syrie

Alors que les États-Unis ont condamné le lancement prochain d'une opération militaire, le chef d'État turc a déclaré ne pas attendre la « permission de qui que ce soit » en matière de lutte contre le terrorisme.

La Turquie n'attendra pas la « permission » des États-Unis pour lancer une nouvelle offensive en Syrie, a déclaré le président turc Recep Tayyip Erdogan, selon des propos rapportés dimanche par des médias turcs.

« On ne peut pas lutter contre le terrorisme en attendant la permission de qui que ce soit », a indiqué le chef de l'État à un groupe de journalistes au retour d'une visite en Azerbaïdjan. « Que ferons-nous si les États-Unis ne font pas leur part dans la lutte contre le terrorisme ? Nous nous débrouillerons seuls », a-t-il ajouté en réponse à une mise en garde de Washington.

Les États-Unis, par la voix du porte-parole du département d'État américain

Ned Price, s'étaient dits mercredi « profondément préoccupés » par l'annonce, lundi par Recep Tayyip Erdogan, du lancement prochain d'une nouvelle opération militaire turque dans le nord de la Syrie visant à assurer à Ankara une « zone de sécurité » large de 30 kilomètres à sa frontière. « Nous condamnons toute escalade. Nous soutenons le maintien des lignes de cessez-le-feu actuelles », a souligné Ned Price.

Trois offensives depuis 2016

Depuis 2016, Ankara a mené trois offensives dans le nord de la Syrie contre les Unités de protection du peuple (YPG), une milice kurde qu'elle considère comme terroriste mais qui a été soutenue par les États-Unis, notamment pour contrer les jihadistes du groupe Etat islamique.

Interrogé, par ailleurs, sur le processus d'adhésion à l'Otan de la Suède et de la

Finlande, à laquelle Ankara s'oppose jusqu'ici, le président turc a jugé que les discussions, mercredi à Ankara, entre les délégations suédoise, finlandaise et turque n'avaient pas été « à la mesure des attentes » de la Turquie. Recep Tayyip Erdogan a de nouveau accusé les deux pays nordiques de « soutenir le terrorisme », estimant que la Suède n'est « ni sincère ni honnête ».

La Turquie accuse les deux pays, en particulier la Suède qui compte une communauté importante d'exilés turcs, d'abriter des militants kurdes du PKK, le Parti des travailleurs du Kurdistan, considéré comme une organisation terroriste par Ankara et ses alliés occidentaux.

Elle dénonce aussi la présence sur leurs sols de partisans du prédicateur Fethullah Gülen, qu'elle accuse d'avoir orchestré la tentative de coup d'État de juillet 2016.

Agences

PRÉSIDENTIELLE EN COLOMBIE

Gustavo Petro largement en tête, Rodolfo Hernandez crée la surprise

L'opposant Gustavo Petro est arrivé largement en tête du premier tour de l'élection présidentielle en Colombie, dimanche 29 mai. Il affrontera au second tour, le 19 juin, un candidat indépendant, le millionnaire Rodolfo Hernandez, qui n'était qu'en troisième position dans les sondages. Les résultats sont tombés très vite. Favori des sondages durant toute la campagne, le sénateur Petro, un ex-guérillero converti à la social-démocratie, économiste et ancien maire de Bogota, a obtenu 40,32% des voix, selon les résultats officiels portant sur 99% des bulletins dépouillés.

Surprise de ce scrutin, Rodolfo Hernandez se hisse au second tour avec 28,20% des voix. Ex-maire de la ville de Bucaramanga (Nord) et homme d'affaires aux déclarations souvent outrancières ou excentriques, il est surnommé par la presse locale « le Trump colombien ». Il y a encore deux semaines, il était à peine à 10% des intentions de vote.

Déception à droite...

Devançant de près de quatre points le candidat conservateur, Federico Gutierrez (23,87%), qui prônait la continuité du système socio-économique existant, est relayé à la troisième place. Son élimination de cette élection surprise marque une défaite inédite de la droite traditionnelle colombienne. Pour les électeurs de Federico Gutierrez, dit Fico, c'était un coup de massue, selon notre correspondante à Bogota, Marie-Eve Detoef. Fico avait le soutien de tous les partis de droite et celui du président en place, Ivan Duque. Ses électeurs, dimanche soir, étaient venus l'applaudir et expriment maintenant leur rage et leur peur.

Leur première réaction a été dirigée contre Gustavo Petro, plus que contre Rodolfo Hernandez qui est un politicien complètement atypique. Un millionnaire qui a fait fortune dans la construction de logements sociaux et qui s'est présenté sans parti et pratiquement sans programme.

Il passe son temps à dénoncer les corrompus qui sont au pouvoir et il ne dit que cela. « C'est un dingue », affirment certains électeurs de Federico Gutierrez. Mais Rodolfo Hernandez a le grand mérite de ne pas être de gauche. Interrogés sur leur vote pour le second tour, tous les partisans annoncent déjà qu'ils voteront pour Rodolfo Hernandez, le « dingue ».

Agences

ESPLANADE DES MOSQUÉES

Les défenseurs d'un 3^e Temple gagnent du terrain

Les groupes messianiques juifs consolident leur présence sur l'esplanade des Mosquées, avec l'appui tacite du pouvoir israélien.

Des centaines de colons ont profané dimanche Al-Qods occupée et organisé une marche provocante dans les rues de la ville sainte, brandissant les drapeaux de l'occupant sioniste, escortés par la police, rapporte l'agence palestinienne de presse, *Wafa*. Des membres de la Knesset, parmi des centaines de colons, ont organisé cette marche provocante dans les rues de la vieille ville, en brandissant les drapeaux de l'entité sioniste, a ajouté l'agence de presse. Selon *Wafa*, des colons ont également agressé une équipe d'ambulanciers du Croissant-Rouge à Al-Qods occupée qui devait traiter un blessé dans le quartier d'Al-Wad.

Au total, les équipes du Croissant-Rouge ont traité 3 blessés agressés par les colons.

La communauté internationale doit assumer ses responsabilités, a déclaré dimanche le porte-parole de la présidence palestinienne Nabil Abu Rudeineh, dans la foulée de l'incursion de centaines de colons extrémistes dans la ville d'Al-Qods occupée.

Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a condamné les incursions provocatrices intensives d'extrémistes sionistes dans la sainte mosquée Al-Aqsa, y compris l'assaut sous la protection de la police d'occupation, qui a agressé des fidèles, et fermé la salle de prière d'Al-Qibli avec des chaînes.

Le Grand mufti d'El-Qods avait mis en garde contre le fait de permettre aux colons extrémistes d'effectuer la marche des drapeaux dans la ville d'El-Qods occupée et à prendre d'assaut la mosquée Al-Aqsa.

Depuis la conquête israélienne de Jérusalem-Est en 1967, l'État hébreu se considère ici souverain, sans que cela soit reconnu par la communauté internationale. En pratique, l'esplanade des Mosquées, troisième lieu saint de l'Islam, est administrée par une fondation pieuse jordanienne, le Waqf. Les Israéliens ont officiellement conservé le statu quo historique de l'ère ottomane : seuls les musulmans ont le droit d'y prier. Au milieu, le dôme du Rocher, dont la coupole dorée surplombe la Vieille Ville depuis treize siècles, abrite le - Rocher de la fondation -. Les musulmans pensent que d'ici le prophète Mohamed qssl s'est élevé au ciel. Les juifs, eux, y voient le mont Moriah, sur lequel Abraham projetait de sacrifier son fils Isaac à Dieu. C'est là que certains, dont Tzvi Tal, espèrent reconstruire le troisième temple.



"On est sur la bonne voie"

"C'est la première fois que l'État d'Israël est ouvert pour les juifs. C'est le moment", juge ce rabbin orthodoxe de 65 ans. Lui fait mine de croire qu'un partage de l'esplanade entre juifs et musulmans est possible. "La mosquée Al-Aqsa n'est pas dans l'enceinte du Temple, elle peut rester", dit-il. L'histoire prouve le contraire. En octobre 1990, 17 Palestiniens ont été tués dans la répression, par la police israélienne, d'une manifestation générée par des rumeurs de reconstruction du Temple. En septembre 1996, 80 personnes, en majorité des Palestiniens, ont péri dans des affrontements après l'ouverture d'un tunnel sous l'esplanade. L'endroit est un baril de poudre et les zéloteurs du troisième temple s'y promènent avec une allumette.

L'esplanade des Mosquées au cœur de l'histoire

Centre des tensions actuelles entre Israéliens et Palestiniens, l'esplanade des Mosquées s'étend sur 14 hectares au cœur de la Vieille Ville de Jérusalem. 14 hectares pour un lieu saint chargé d'histoire, au cœur de nombreuses confrontations.

L'ensemble de bâtiments religieux construits sur l'esplanade des Mosquées appelée par les musulmans al-Haram al-Charif est à la confluence des trois religions monothéistes.

Construite après la prise de Jérusalem

par le calife Omar, la mosquée al-Aqsa est bâtie sur les vestiges du Temple de Jérusalem, dont le Mur des lamentations est la seule trace restante. Lieu le plus sacré du judaïsme, le mont du Temple a d'abord abrité le Premier temple d'après l'Ancien Testament, avant qu'il ne soit détruit en 586 avant J.-C. Reconstitué et étendu grâce à Hérode I^{er}, il disparaît à nouveau en l'an 70. C'est ici, selon le Nouveau Testament, que pour les chrétiens, Jésus serait venu enfant afin de purifier le Temple en chassant les marchands.

Le cœur d'un conflit intercommunautaire

Si l'importance de l'esplanade des Mosquées est avant tout fondée sur l'histoire des trois religions monothéistes, le XX^e siècle cristallise les tensions déjà existantes entre confessions. À Jérusalem, la question de l'accès aux lieux saints et des droits de chacune des religions entraîne des confrontations dès 1928. Alors que les juifs installent à la veille de Yom Kippour un paravent au Mur des lamentations pour séparer hommes et femmes selon les préceptes du judaïsme, des heurts éclatent avec les musulmans pour lesquels l'endroit est également sacré. Afin de prévenir la montée des affrontements confessionnels, la mesure de l'enjeu de l'esplanade des Mosquées est prise dès 1947 à travers l'établissement par l'Onu de

Jérusalem comme - zone internationale -. Un an plus tard, le déclenchement de la guerre israélo-arabe confirme l'influence des lieux sacrés dans les relations entre le nouvel État d'Israël et la Palestine. La partition de Jérusalem qui en résulte place l'esplanade des Mosquées dans le secteur jordanien à l'est de la ville, et ce jusqu'à la Guerre des Six-Jours, en juin 1967. Depuis 1967, l'esplanade des Mosquées est véritablement devenue l'un des enjeux majeurs du conflit qui oppose les Israéliens aux Palestiniens. La prise de Jérusalem-Est par Israël a donné un statut singulier à ce site. Si la police israélienne continue à assurer la sécurité extérieure du site, le Waqf, l'office des biens musulmans sous l'autorité de la Jordanie, prend le rôle de gardien de l'esplanade. La position de statu quo adoptée par l'État hébreu donne ainsi aux musulmans seuls le droit de prier sur l'esplanade, laissant néanmoins la possibilité d'accès aux personnes de confession différente. Cette particularité n'a pourtant pas empêché l'esplanade des Mosquées de devenir une scène des violences entre Palestiniens et Israéliens. En 1990, alors que des ultranationalistes israéliens multiplient les provocations, une manifestation palestinienne vire au drame quand la police israélienne ouvre le feu. 22 Palestiniens sont tués. Israël sera alors visé par une vague d'attentats. La découverte en 1996 d'un tunnel creusé par la municipalité le long de l'esplanade entraîne des émeutes qui se soldent par la mort de 70 Palestiniens. Mais les violences liées à l'esplanade des Mosquées atteignent leur paroxysme en 2000. Le lieu saint réapparaît sous le feu des projecteurs : le statu quo israélien est brisé lorsque monte sur l'esplanade Ariel Sharon, chef du Likoud, en pleine campagne électorale. Cet événement, perçu par les musulmans comme une provocation, fait de l'esplanade des Mosquées le foyer du déclenchement de la seconde intifada.

Tensions à Jérusalem avant la "marche des drapeaux"

A quelques heures de la marche des drapeaux prévue à 13 h, le ténor de l'extrême droite israélienne Itamar Ben Gvir s'est rendu sur l'esplanade des Mosquées, lieu saint au cœur des tensions israélo-palestiniennes dans la Vieille ville à Jérusalem-Est.

"Je suis venu soutenir les forces de sécurité et j'attends de la police qu'elle fasse régner l'ordre sur le mont du Temple (...) Je suis venu aujourd'hui affirmer que nous, l'Etat d'Israël, sommes souverains ici", a-t-il lancé. Le médiateur en chef de l'Onu pour le Proche-Orient, Tor Wennesland, a exhorté Palestiniens et Israéliens à éviter une "nouvelle escalade".

Agences

SÉMINAIRE DES AGENCES DE PRESSE
MÉDITERRANÉENNES À ORAN

Une opportunité pour faire la promotion des JM

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a indiqué lundi que le Séminaire international des agences de presse méditerranéennes, prévu mardi à Oran, permettra de faire la promotion des Jeux méditerranéens qui se tiendront dans cette ville du 25 juin au 6 juillet prochain.

Lors d'une visite au siège de la direction régionale de l'APS dans la commune de Bir el-Djir à Oran, M. Bouslimani a précisé que l'organisation du Séminaire international des agences de presse méditerranéennes "vise à faire la promotion de ces jeux aux niveaux national et international" et permettra de mettre en avant ce qui a été réalisé pour accueillir cet événement sportif international.

La visite des responsables des agences de presse méditerranéennes à Oran, dans le cadre de ce séminaire, "est l'occasion pour eux de prendre connaissance des réalisations et des structures sportives et touristiques que recèle la capitale de l'Ouest algérien et de faire ainsi la promotion des Jeux méditerranéens", a estimé le ministre qui n'a pas manqué d'inviter les Oranais à se mobiliser au même titre que les journalistes pour contribuer au succès de cette manifestation sportive d'envergure.

D'autre part, M. Bouslimani a salué le travail professionnel de l'Agence Algérie Presse Service en matière de couverture de diverses manifestations, à l'instar des Jeux Méditerranéens et du programme tracé en prévision du double anniversaire de l'Indépendance et de la Jeunesse, ou encore le Sommet Arabe prévu à Alger.

Accompagné du directeur général de l'APS, Samir Gaïd, le ministre a visité les différents services de la direction régionale de l'Agence, en se rendant aux salles de rédaction et photo et au service technique, où il a reçu des explications sur le fonctionnement et les conditions de travail de cette structure à travers ses échanges avec les journalistes et les travailleurs.

Plus tôt dans la journée, M. Bouslimani a assisté à une conférence de presse relative à la clôture de la dernière séance de travail entre le Comité d'organisation des JM et la commission de coordination relevant du Comité international des JM.

APS

LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL (LFP)

Inspection prochaine des stades de l'USM Khenchela et du MC El Bayadh

Les stades de l'USM Khenchela et le MC El Bayadh, les deux nouveaux promus en Ligue 1, seront les premières infrastructures qui seront visitées par la commission d'audit des stades, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

Afin de préparer la prochaine saison 2022/2023, le président de la LFP a souligné, lors de la réunion du bureau exécutif tenue lundi à Alger, que les travaux de la commission d'audit des stades seront entamés prochainement.

Le président de cette commission Benaïssa Abdellah et son membre Ben Ayada Abdelkader, sont chargés du dossier de l'audit des stades en prévision de la nouvelle saison.

A cet effet, un programme a été élaboré afin de commencer les visites des infrastructures dès la fin du championnat de la Ligue 1 professionnelle.

D'autre part, Lamine Kabir, chargé du département des compétitions a présenté aux membres du bureau exécutif



un exposé détaillé concernant cette fin de saison marquée par un calendrier chargé, vu le nombre important des matchs en retard et ce, en raison de la participation des clubs algériens à des compétitions africaines et l'arrivée de

l'ES Sétif en demi-finale de la Champions league.

Lamine Kabir a précisé également que le championnat sera clôturé dans les délais exigés par les pouvoirs publics.

JM 2022

94 athlètes animeront les épreuves de voile

94 véliplanchistes, représentant 18 pays, seront en compétition dans les deux épreuves de voile inscrites au programme des 19^{es} Jeux méditerranéens, prévus du 25 juin au 5 juillet,

a annoncé ce mardi la Fédération algérienne de voile (FAV)

Dans la série laser, ils seront 53 athlètes, dont 21 dames, à concourir pour une place sur le podium au com-

plexe touristique les Andalouses. Quant à l'épreuve de la planche à voile, elle verra la participation de 41 véliplanchistes (21 messieurs et 20 dames).

JM ORAN-2022

Résultats du tirage au sort des sports collectifs

Résultats du tirage au sort des sports collectifs effectué dimanche à Oran en prévision de la 19^e édition des jeux méditerranéens prévus dans la wilaya du 25 juin au 6 juillet 2022.

Basket-ball (hommes) 3x3:

Gr. A: Italie-Turquie-Algérie
Gr. B: Slovaquie-Espagne-Portugal
Gr. C: France-Serbie-Chypre
Gr. D: Grèce-Egypte-Tunisie-Croatie

Basket-ball (dames) 3x3:

Gr. A: Portugal-Algérie-Serbie
Gr. B: France-Egypte-Tunisie-Italie
Gr. C: Espagne-Grèce-Turquie-Slovaquie

Water-polo (hommes)

Gr. A: Grèce-Italie-Espagne-Turquie
Gr. B: Serbie-Monténégro-France-Slovaquie-Portugal.

Volley-ball (hommes)

Gr. A: Italie-Macédoine-Egypte
Gr. B: Grèce-Algérie-Turquie-France
Gr. C: Espagne-Serbie-Tunisie-Croatie

Volley-ball (dames)

Gr. A: Grèce-Algérie-Tunisie-France
Gr. B: Turquie-Egypte-Serbie
Gr. C: Croatie-Espagne-Macédoine-Italie

Football (hommes)

Gr. A: Espagne-France-Maroc-Algérie
Gr. B: Italie-Portugal-Grèce-Turquie

Handball (hommes)

Gr. A: Tunisie-Slovaquie-Egypte-Italie-Serbie
Gr. B: Espagne-Turquie-Macédoine-Grèce-Algérie

Handball (dames)

Gr. A: Espagne-Tunisie-Croatie-Algérie
Gr. B: Macédoine-Serbie-Portugal-Turquie.

APS

JEAN-LUC LAHAYE, LA CHUTE D'UNE IDOLE : QUE S'EST-IL VRAIMENT PASSÉ ?



21h00



Jean-Luc Lahaye est incarcéré depuis le 5 novembre 2021. Déjà condamné en 2015 pour corruption de mineure, il est aujourd'hui soupçonné d'avoir violé des jeunes filles de 15 et 17 ans. Des agressions sexuelles qu'il aurait commises avec la complicité des deux mères des victimes. En prison, l'artiste nie et parle de relations consenties avec deux jeunes groupies qui avaient atteint la majorité sexuelle.

S.W.A.T.



21h00



Des personnes manifestant pour le mouvement "Black Lives Matter" remplissent les rues de la ville. Hondo repense aux émeutes survenues à l'issue du verdict dans le cadre du procès de Rodney King en 1992 qui avaient choqué les habitants. L'équipe du SWAT est toujours à la poursuite du cartel d'El Diablo. De son côté, Luca se rend en Allemagne, alors que la situation liée à la Covid-19 menace de fermer Los Angeles...

LA FAUTE À ROUSSEAU



21h00



organe est sur un petit nuage : toutes ses années de dur labeur ont enfin payé. Après des milliers d'heures d'entraînement pour devenir pianiste, Niels Martin, chef d'orchestre reconnu, lui propose de jouer quelques morceaux ensemble pour le spectacle anniversaire du lycée. Mais le rêve de la jeune fille s'écroule lorsque Niels Martin l'embrasse et a un geste déplacé lors d'une répétition. Morgane ne sait pas comment réagir. Elle sait que dénoncer le harceleur risque de mettre fin à tous ses espoirs de rentrer dans une grande école. En outre, le récital arrive à grand pas...

DES RACINES ET DES AILES



21h00



ÉLIZABETH II, UN DESTIN ROYAL. Elizabeth II a 96 ans. Avec deux tiers de siècle passés sur le trône, celle qui n'était pas destinée à régner a battu les records de longévité en tant que reine. Elle voulait vivre loin du monde, elle est devenue l'une des femmes les plus influentes de son siècle. ÉLIZABETH II, LA REINE DE CŒUR. La reine d'Angleterre, femme la plus photographiée au monde, a aussi une histoire privée : un amour inconditionnel pour son mari construit à l'abri des regards, une relation spécifique avec chacun de ses enfants ainsi qu'avec sa future belle-fille, sans oublier son immense passion pour les chevaux.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

VAN GOGH



21h00



Entre crises de délire et fulgurances créatrices, les derniers mois de la vie tourmentée de ce génie de la couleur qui, en dépit de toute l'attention du bon docteur Gachet, mettra fin à ses jours le 27 juillet 1890, à Auvers-sur-Oise.

ALAIN SOUCHON AU PALAIS DES SPORTS



21h00



La tournée "Alain Souchon en concert ici & là" fait suite au succès de l'album "Ame fifties", sorti en 2019, certifié double disque de platine et sacré album de l'année aux Victoires de la Musique 2020. Compagnon de route de Laurent Voulzy, auteur de chansons engagées et populaires qui ont marqué chaque décennie, Alain Souchon est un artiste à part dans le paysage de la chanson française. Avec neuf millions de disques vendus et dix Victoires de la Musique, il séduit avec sa plume malicieuse entre spleen et hédonisme. Jonglant avec les mots, les rimes et les clins d'œil, l'artiste livre des textes qui reflètent plus que jamais le monde d'aujourd'hui.

TOP CHEF



21h00



Ils ne sont plus que 3 à se battre pour décrocher leurs 2 pass et accéder aux demi-finales. Ils vont continuer leur marathon culinaire afin de séduire les chefs les plus prestigieux, mais aussi des figures incontournables de la gastronomie mondiale. Chacun de ces défis permet au vainqueur de décrocher un pass.

DOC



21h00



Février 2020. En arrivant à l'hôpital, Andrea cherche Giulia et tombe sur Kidane qui prépare son départ et lui propose de déjeuner pour lui parler d'un projet. De son côté, Elisa suggère à Gabriel de le rejoindre en Ethiopie après sa spécialisation. Alba et Ricardo essaient de partir en week-end mais leur planning chargé les en empêche. Quand Andrea les croise, il leur demande s'ils ont réussi à rejoindre Lorenzo qui, visiblement, ne répond à personne.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Libre
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUROL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 03:42 |
| Dohr | 12:46 |
| Asr | 16:37 |
| Maghreb | 20:03 |
| Icha | 21:50 |

TRANSPORT URBAIN ET SAISON ESTIVALE

L'ETUSA MET EN PLACE UN PROGRAMME SPÉCIAL-ÉTÉ



L'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) lance aujourd'hui un programme spécial pour la saison estivale, a indiqué l'entreprise dans un communiqué.

Ainsi, six bus seront dédiés aux navettes - Nozha - reliant la gare routière Caroubler vers le parc d'attraction de Ben-Aknoun, le Jardin d'essai et le Monument des Martyrs, précise le communiqué. En outre, l'Etusa a programmé, dans le cadre de son Plan bleu, des dessertes vers les plages à partir des zones urbaines, y compris les nouvelles citées AADL, à travers cinq lignes régulières : la place du 1^{er}-Mai vers plage Aïn-Benian et Staoueli, station 2-Mai vers plage Raïs-Hamidou, station place des Martyrs vers plage Staoueli, station Chevalley vers plage Aïn-Benian et cité Belle Vue, et enfin cité Chaïbia vers plage Aïn-Benian. L'entreprise prévoit également l'exploitation de 10 lignes spéciales, dont la

tranche horaire sera de 8 h à 20 h. Il s'agit des lignes reliant cité Haouche El Gazouz à la plage Kheloufi à Zéralda, cité Chaïbia à Birtouta à la plage Kheloufi, cité Mohamed-Maouche à Ouled Fayet à la plage Aïn-Benian, cité Abiziol 2 à Douera à la plage Kheloufi, cité Sidi-M'hamed à la plage Kheloufi, cité Aïn el-Malha à la plage Kheloufi, cité 1^{er}-Novembre à Rahmania à la plage Kheloufi par les cités Q22 et Q23 de Sidi-Benour et cité 1.500 et Q25

Zaâtria, ainsi que la ligne reliant la station d'El-Harrach à la plage Aïn-Taya, la station Chevalley à la plage Sidi-Fredj et enfin El-Kerrouche à Reghaïa par Reghaïa.

Concernant les lignes de transport régulier, le service du jour s'étalera de 6 h15 à 19 h avec une couverture de 122 lignes avec 285 bus, alors que le service de nuit est prévu de 19 h à 00 h 50 avec une couverture de 21 lignes et 21 bus

PROFESSEUR NOUREDDINE ZIDOUNI : LA LUTTE CONTRE LE "TABAGISME DOIT ÊTRE ÉLARGIE À TOUS LES SECTEURS"



Fumer tue ! Le tabac provoque le cancer, les maladies respiratoires, pulmonaires... Différentes expressions, de nombreux panneaux d'affichage, des campagnes de sensibilisation. Tous des moyens qui demeurent sans aucun effet sur les fumeurs. Que faut-il faire dans ce cas ? "Sortir de la culture des commémorations des dates et des journées mondiales et institutionnaliser la lutte contre ce fléau", recommande le professeur Noureddine Zidouni, chef de service pneumologie à l'hôpital de Béni-Messous.

Pour l'intervenant dans l'Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, "le tabagisme est un problème majeur de santé publique." Longtemps livrée aux professionnels de la santé, "la lutte contre le tabagisme doit être élargie à tous les secteurs", préconise

le professeur Noureddine Zidouni, qui précise :

"Nous ne luttons pas uniquement contre les maladies que provoque la consommation du tabac, mais contre un comportement social néfaste, d'où la nécessité d'impliquer des sociologues et des anthropologues."

La lutte contre le tabac s'est retirée des structures de santé pendant la crise pandémique, il est temps, selon le spécialiste, que les comités nationaux de lutte contre la consommation de la cigarette, reprennent leurs activités, en partenariat avec la société civile.

De nombreuses enquêtes ont démontré que la consommation de la cigarette chez la population juvénile ne cesse d'augmenter. C'est à l'âge de 45 ans que la conscience du sevrage s'installe, "ce qui est déjà trop tard, vu que l'individu en question est déjà atteint d'une maladie respiratoire ou d'un cancer", regrette le président du Comité intersectoriel de lutte contre le tabagisme, qui alerte contre la première tentative de fumer : "Il faut à tout prix éviter la première cigarette."

Selon le pneumologue, le médecin agit aujourd'hui pour corriger les dégâts de la consommation du tabac, mais non pas pour faire éviter aux jeunes la première cigarette

PRÉPARATION DU CHAN 2022

Bougherra retient 30 joueurs pour un tournoi amical en Algérie

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, Madjid Bougherra, a retenu 30 joueurs pour un stage prévu du 31 mai au 14 juin, ponctué par un tournoi amical en Algérie, en présence du Sénégal, de la RD Congo, et du Niger, a annoncé la Fédération algérienne (Faf) sur son site officiel.

Ce tournoi entre dans le cadre des préparatifs en prévision du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023, ndlr), prévu du 8 au 31 janvier.

Le CR Belouizdad (6 joueurs), le Paradou AC (5 joueurs), l'USM Alger (5 joueurs), et le MC Alger (4 joueurs), sont les clubs les plus représentés dans cette liste.

Il s'agit du deuxième regroupement pour la sélection A' depuis le début de l'année. Les coéquipiers d'Ayoub Ghezala (MC Alger), ont disputé en avril dernier deux matchs amicaux face au Togo au stade de Blida. Le premier s'est soldé par un succès des Algériens (1-0) alors que le second s'est terminé sur un score de parité (0-0).

L'instance fédérale n'a pas dévoilé le stade qui abritera ce tournoi. Le staff technique a émis le vœux de jouer au nouveau stade d'Oran, mais les autorités ont refusé cette option en raison des Jeux méditerranéens JM-2022 d'Oran (25 juin - 6 juillet).

Liste des joueurs convoqués

Gardiens de but : Saïdi (JS Saoura), Guendouz (USM Alger), Chaâl (MC Alger)

Défenseurs : Chikhi (JS Kabylie), Ghezala (MC Alger), Dehiri (Paradou AC), Belaïd (USM Alger), Loucif (USM Alger), Khelif (JS Saoura), Keddad (CR Belouizdad), Belkhiter (CR Belouizdad), Bouguerra (Paradou AC), Nessakh (CR Belouizdad)

Milieux : Dahamni (ASO Chlef), Kaassis (Paradou AC), Kendouci (ES Sétif), Djahnit (ES Sétif), Draoui (CR Belouizdad), Bakir (CR Belouizdad), Benhamouda (USM Alger), Mrezigue (CR Belouizdad)

Attaquants : Debbih (CS Constantine), Bensayah (JS Kabylie), Frioui (MC Alger), Fath-Allah (MC Alger), Benbouali (Paradou AC), Meziane (USM Alger), Lahmeri (JS Saoura), Zerrouki (Paradou AC), Deghmoum (ES Sétif).

VERSEMENT DES COTISATIONS ANNUELLES À LA CASNOS

Le délai légal fixé au 30 juin 2022

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos), a annoncé mardi dans un communiqué, que le délai légal de versement des cotisations annuelles est fixé au 30 juin 2022.

La Casnos appelle tous ses adhérents à "se rapprocher de l'agence la plus proche pour procéder au versement des cotisations annuelles afin d'éviter les majorations et les pénalités de retard et de bénéficier de la couverture sociale et des diverses prestations dont l'assurance maladie et la retraite". Les agences de la "Casnos sont ouvertes les jours de la semaine du samedi au jeudi, de 8 h à 16 h", précise le communiqué qui ajoute que "le règlement des cotisations peut être effectué via le e-paiement".